

ÉDITION OCTOBRE 2021 #16



# L'Agglo le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION  
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES



L'agglo.



Saint-Dié <sup>des</sup>  
vosges

GERBÉPAL

## ACTUALITÉS &gt; ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE



# 1

## #1 Guy Ruhlmann honoré de l'ordre du Mérite

A l'occasion d'une cérémonie organisée le 11 septembre, Guy Ruhlmann, maire honoraire de Lubine et ancien conseiller général du canton de Provenchères, a reçu les insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite. Des autorités et de nombreux habitants de Lubine et de la vallée de la Fave assistaient à cette réception. Félicitations.



# 2

## #2 La 5G en Déodatia

Premier à être en service dans le département des Vosges, le réseau 5G d'Orange, opérationnel à Saint-Dié-des-Vosges et Sainte-Marguerite, a été officialisé début septembre. Avec des débits de connectivité proches de ceux de la fibre optique, cette technologie permet des progrès considérables comme des opérations chirurgicales à distance... Un atout pour l'attractivité et le développement économique du bassin.



# 3

## #3 La Maison France Services à votre service !

La Maison France Services Kellermann a été inaugurée par David Valence, maire de Saint-Dié-des-Vosges et président de la communauté d'agglomération, la vice-présidente déléguée à l'Accès aux services publics Caroline Lerognon et la sous-préfète Carole Dabrigéon. Un accès libre au numérique et des permanences sur rendez-vous à de nombreuses associations et structures sont désormais accessibles à tous.



# 4

#4 Cap sur le 33<sup>e</sup> Festival International de Géographie !

Dédié au thème «Corps» et à la région «Europe(s)», le 32<sup>e</sup> Festival International de Géographie de Saint-Dié-des-Vosges a vécu, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre dernier... et très très bien vécu ! Un succès tel que l'on a hâte désormais d'être en 2022 pour débattre des «Déserts» et vivre sous le soleil du Portugal. On y retrouvera tout ce qui fait le suc du Festival : les rendez-vous scientifiques, géonumériques, littéraires, gastronomiques, culturels, festifs...



## EDITO &gt; LE MOT DU PRÉSIDENT

## DÉODATIE : TERRE SPORTIVE, TERRE ATTRACTIVE !

Nous venons, coup sur coup, d'apprendre deux nouvelles importantes pour notre territoire : l'organisation de Paris-2024 a donné un avis favorable pour que Saint-Dié-des-Vosges soit **Centre de formation olympique** dans le cadre de la préparation des Jeux ; **le Tour de France version féminine** s'invitera en Déodatia pour une arrivée et un départ en juillet 2022.

Cela, c'est la réalité de notre territoire aujourd'hui. Nous avons beaucoup craint que la terrible nouvelle de la fermeture d'Inteva il y a un an annonce une série de défaillances d'entreprises. Or elle est restée isolée, même si je sais les grandes difficultés que rencontrent nombre de ses salariés à retrouver du travail, malgré leur détermination.

Au-delà de l'effet de visibilité pour deux disciplines sportives (volley-ball et cyclisme), ces annonces témoignent d'une forme de reconnaissance de notre territoire et de **son attractivité renforcée**. On ne convainc pas des équipes de professionnels aguerries à l'organisation d'événements mondiaux avec de la langueur, de la nostalgie ou de la morosité. C'est l'image d'une Déodatia où **il fait bon vivre**, bien connectée aux métropoles (Nancy, Strasbourg) et à la capitale, une Déodatia où les entreprises investissent et recrutent fortement qui a séduit.

Sans méconnaître nos fragilités, c'est en nous serrant les coudes et en étant fiers de ce que nous sommes que nous saisissons **les opportunités de cette sortie de crise progressive**. L'envie de beaucoup de vivre à la campagne, dans des univers apaisés, peut être une formidable chance pour notre montagne vosgienne.

David Valence

Président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



## AU SOMMAIRE

## #04 &gt; AVANCER

- Un repère numérique nommé La Boussole
- Raon-l'Étape : Le pôle gare sur les rails

## #08 &gt; DÉVELOPPER

- Sylvia, un réseau unifié pour plus de proximité
- Exonération des taxes pour les petits commerces et entreprises en milieu rural

## #12 &gt; VIVRE ENSEMBLE

- France Services au chevet des habitants de l'Agglomération
- Collecte en porte-à-porte : une affaire pour tous !

## #16 &gt; UNE COMMUNE DANS L'AGGLO

- Gerbépal

## #18 &gt; LES TEMPS FORTS

## #20 &gt; PORTRAIT

- Jean-Raymond Zabé



Magazine trimestriel de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges  
7, place Saint-Martin - Saint-Dié-des-Vosges  
Directeur de la publication : David Valence  
Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies : service Communication  
Impression : l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59  
www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges  
Charte graphique : DargDesign - 06 09 53 52 46  
www.dargdesign.com - Anould  
Diffusion : Médiapost / Dépot légal - Octobre 2021



## PÔLE CULTUREL ET TOURISTIQUE UN REPÈRE NUMÉRIQUE NOMMÉ LA BOUSSOLE

**Alors que sa construction matérielle se poursuit, La Boussole se prépare également en coulisses. Outre les thématiques concernant les « jeux » et les « apprentissages » évoqués dans notre précédent numéro de L'Agglo Le Mag, l'équipe du réseau Escales travaille sur l'aspect « Médiation numérique », dont l'objectif est de démocratiser, de manière responsable, l'accès aux nouvelles technologies.**

Que ce soit pour effectuer des démarches administratives, pour travailler ou encore pour prendre du temps de loisir, le numérique prend une place de plus en plus grande dans nos quotidiens respectifs. Si elles peuvent constituer un réservoir de connaissances important, les nouvelles technologies peuvent aussi devenir un frein pour de nombreuses personnes. Pour tenter de mettre en valeur l'ensemble de son patrimoine tout en essayant de remplir pleinement son rôle sociétal, La Boussole a souhaité consacrer, parmi ses nombreuses compétences, une place à la médiation numérique.

Cette thématique se reposera sur plusieurs axes. Avec, avant tout, une volonté de promouvoir le jeu vidéo, de casser les préjugés, qu'ils soient du côté des enfants ou de celui des adultes. L'idée sera de proposer des expériences vidéoludiques à travers des

ateliers pour faire découvrir des univers ou des créateurs. « On souhaite ouvrir les perspectives des enfants car ils ont toujours tendance à jouer aux mêmes jeux. Mais on souhaite également dédramatiser le jeu vidéo du côté des parents en gardant à l'esprit qu'on est là pour faire de l'éducation en apprenant, notamment, à avoir une utilisation raisonnée », explique Grégory Lacour, médiateur numérique du réseau de médiathèques intercommunales Escales. Outre participer à des ateliers, il sera possible de se rendre dans les cinq salles de jeux où les nouvelles consoles, telles que les dernières Playstation, Xbox ou Switch, n'attendent que leurs utilisateurs. Et si, comme c'était déjà le cas avant la création de La Boussole, emprunter un jeu à la maison est encore d'actualité, il sera également possible de louer une console de jeu ancienne génération !

Le jeu vidéo ne peut évidemment pas résumer à lui-seul ce que l'on met derrière le terme « numérique ». La simple idée de se retrouver seul derrière un écran peut déjà faire peur... Certaines personnes n'ont pas forcément les compétences ou les moyens d'utiliser ces nouvelles technologies. En ce sens, le réseau Escales a souhaité faire de la lutte contre l'exclusion numérique, une de ses priorités. Ainsi, à La Boussole, il sera possible d'avoir un accès à internet, à des outils bureautiques mais aussi à une multitude d'ateliers dont l'intérêt sera d'apporter toutes les réponses aux questions posées et d'informer sur les dangers que pourrait induire une mauvaise utilisation du numérique. « On aura aussi des ateliers plus poussés et plus spécifiques qui concerneront la retouche photographique ou le montage vidéo tout en restant à un niveau d'initiation », complète Grégory Lacour.

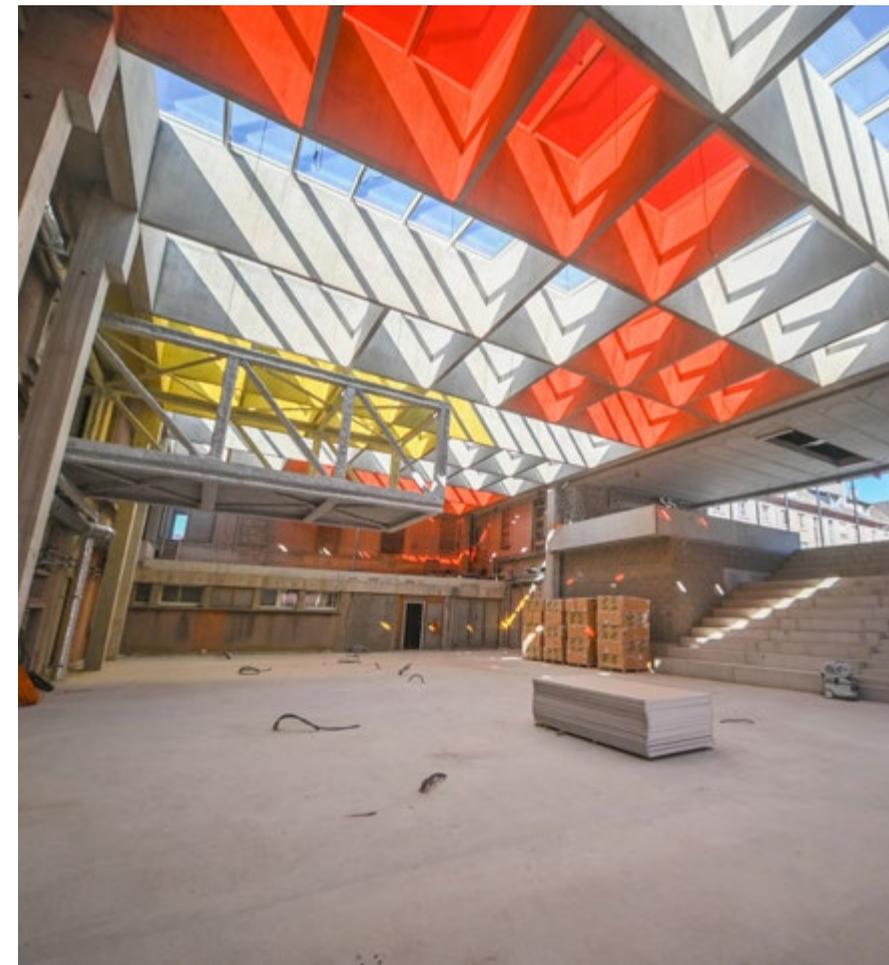
Enfin, la Boussole, ce sera aussi un endroit où il sera possible d'avoir accès à du matériel technologique coûteux. A titre d'exemple, une imprimante 3D multifonction permettant de faire de l'impression 3D, de la découpe laser ou du découpage de bois sera mise à disposition. Il sera aussi possible d'apprendre à programmer ou à coder des drones. Des logiciels de base aux techniques les plus pointues, La Boussole (et l'équipe qui va la faire vivre !) a l'intelligence de s'adapter à tous les publics.

### Le réseau Escales se connecte au web

Constitué de cinq sites en attendant la concrétisation prochaine du projet La Boussole, le réseau de médiathèques intercommunales Escales peut désormais s'appuyer sur un nouvel outil de choix. Depuis le 6 septembre dernier, il est doté d'un site internet à l'interface concise, qui répertorie plus de 230 000 documents réservés dans les différentes médiathèques de la communauté d'agglomération ! Un fonds qui se complète par la présence de milliers de documents numériques, en collaboration avec Limédia, la bibliothèque de la région Grand Est, et consultables directement depuis la plateforme. Parmi ces derniers, vous pouvez retrouver des e-books, des vidéos, des podcasts, des tutoriels, des visites virtuelles de musées ou encore des jeux en ligne. Il est aussi possible de prendre connaissance des divers fonds patrimoniaux que le réseau a en sa possession.

Mais résumer le nouveau site à un catalogue est minimaliste. En réalité, c'est un véritable portail culturel qui s'ouvre à toutes les personnes, qui résident ou non sur le territoire intercommunal. Outre retrouver les informations pratiques actualisées en temps réel pour chaque médiathèque, une foire aux questions ou encore le formulaire pour se pré-inscrire au réseau, les utilisateurs ont également la possibilité de collaborer à la plateforme web en suggérant un achat de livre ou en donnant un avis sur un document consulté.

**Pour découvrir le site, rendez-vous sur [escales.saint-die-des-vosges.fr](http://escales.saint-die-des-vosges.fr)**





AVANCER >

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE RAON-L'ÉTAPE : LE PÔLE GARE SUR LES RAILS

**La Ville de Raon-l'Étape et la communauté d'agglomération s'unissent pour réaliser un pôle d'échange multimodal en gare de Raon-l'Étape. Un projet de quelque 600 000 euros hors taxes qui devrait être abouti avant la fin de l'année prochaine. Objectifs : faciliter les connexions intermodales et réaliser un aménagement urbain qualitatif. Bref, donner une image positive de la cité raonnaise dès l'arrivée en gare.**

Deux pôles d'échanges multimodaux sont sur les tablettes de la communauté d'agglomération : celui de Saint-Dié-des-Vosges estimé à 3,4 millions d'euros, et celui de Raon-l'Étape dont le montant prévisionnel s'élève à 603 000 euros HT.

A l'ordre du jour du conseil communautaire du 20 septembre dernier, la validation de deux conventions avec la Région Grand Est et SNCF Gares et Connexions pour le financement, et avec SCNF Gares et Connexions pour la maîtrise d'ouvrage, était nécessaire pour poursuivre le projet. C'est chose faite : Françoise Legrand, vice-présidente de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges en charge notamment des transports, et les équipes administratives peuvent désormais passer à l'étape suivante, pour respecter le calendrier prévisionnel d'un projet qui vise à redonner à Raon-l'Étape son rôle de centralité. Ce pôle d'échange multimodal a pour ambition de favoriser le déploiement des modes de transports collectifs et doux, le train, le vélo, le bus en les centralisant sur un site unique, au

profit des Raonnais, des habitants du territoire, et pour permettre l'accès à la gare aux 40 000 voyageurs/an dans les meilleures conditions possibles : du mobilier urbain durable, des bornes de rechargement électrique, un abri-vélos sécurisé, 45 places de stationnement courte et longue durées, y compris PMR...

Autre atout de ce chantier d'envergure : un traitement qualitatif des abords de la gare, avec des espaces verts soignés et un espace public paysagé dans lesquels s'inséreront un dépose-minute et un cheminement piétons différenciés.

Les permis d'aménager seront déposés durant le premier trimestre 2022, en même temps que sera lancée la consultation des entreprises. Les travaux devraient commencer en mai pour une réception attendue en novembre 2022.

La Région Grand Est et l'Etat via le Fonds de soutien à l'investissement local (FSIL) financeraient respectivement 192 000 et 180 000 euros, le reste (200 000 euros environ) étant à la charge de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

## Des "Eco Défis" pour les artisans et les artisans-commerçants

Le Pays de la Déodatie, la communauté de communes de Bruyères Vallon des Vosges, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et la Chambre des Métiers et l'Artisanat vont, à travers une convention, sensibiliser et accompagner les artisans et les artisans-commerçants dans leur adaptation au changement climatique, à travers le label "Eco Défis", lequel vient récompenser les professionnels qui ont choisi de s'engager dans des actions vertueuses visant à limiter l'impact de leur activité sur le climat. L'Agglomération jouera un rôle de "facilitateur de relations" entre les différents partenaires et les publics visés. Les actions développées devront répondre à l'une de ces thématiques : l'eau, l'énergie, les déchets, les achats durables/les circuits courts. Un accompagnement et des conseils personnalisés seront proposés aux artisans et artisans-commerçants volontaires pour leur permettre de mieux intégrer la préoccupation environnementale dans leur activité, de gagner en compétitivité par l'anticipation des normes environnementales et de bénéficier d'outils de communication pour promouvoir leur engagement. Les actions devront prendre effet à compter d'octobre 2022 pour un label attribué pour un an à partir de février 2023.

## Attribution des fonds de concours

Commune de Saint-Jean-d'Ormont pour la rénovation et la modernisation de son éclairage public. Montant du reste à charge pour la commune : 24 254,30 euros ; montant de l'aide au titre du fonds de concours : 12 127,15 euros.  
Commune de Gerbépal pour la mise en accessibilité de la mairie. Montant du reste à charge pour la commune : 22 858,67 euros HT ; montant de l'aide au titre du fonds de concours : 6 857,60 euros.  
Commune de Vienville pour la réfection de voiries. Montant du reste à charge pour la commune : 80 602 euros HT ; montant de l'aide au titre du fonds de concours : 24 180, 60 euros.

## Soutien aux entreprises artisanales, commerciales et des services de proximité

Pour leur permettre de s'adapter aux mutations de leur environnement et assurer à plus long terme le maintien et le développement d'activités saines et de l'emploi, l'Agglomération soutient les petites entreprises locales par le Fonds de soutien aux entreprises artisanales, commerciales et des services de proximité. Lors du dernier conseil communautaire, les élus ont validé l'aide allouée à neuf entreprises pour la rénovation globale, la modernisation ou la mise en valeur de leur local commercial ou la modernisation de l'outil de production, pour un montant total de 50 770,78 euros.



## Hélicoop conventionnée

L'idée d'une convention pluriannuelle d'objectifs signée par les différents partenaires institutionnels de l'association Hélicoop vient d'être validée par la communauté d'agglomération, comme elle l'avait fait en avril dernier avec l'association Entreprise et Culture en Lorraine, organisatrice du Festival des Abbayes.

Une convention d'objectifs pertinente, tant l'association installée à Quieux-Le Saulcy est investie au quotidien pour la promotion de l'art et de la culture.

Créée il y a 25 ans par un collectif d'artistes, l'association promeut les arts visuels, les arts vivants, l'éducation artistique et culturelle dans la vallée du Rabodeau et bien au-delà. C'est à elle également que l'on doit la Biennale des Arts sur le sentier des Passeurs, exposition d'une soixantaine d'œuvres appréciées par quelque 7 000 visiteurs tout au long des 14 km dédiés à l'Histoire. "Cette association participe de manière très active au développement de l'éducation artistique et culturelle sur tout le territoire. Composée d'une vingtaine de bénévoles et de plusieurs salariés, elle est soutenue financièrement par différents partenaires institutionnels comme l'Etat, la Région Grand Est, le Département, l'Agglomération, les communes du Saulcy et de Senones. Une convention pluriannuelle d'objectifs permet d'inscrire ce soutien financier dans la durée", expliquait Claude Kiener, vice-présidente communautaire en charge de la culture.

Un plan d'actions 2021-2023 doit prendre en compte la création, la valorisation des aspects artistiques "nature" et "histoire", l'accueil de résidences, l'organisation d'une dizaine de soirées dédiées aux Arts vivants...

La communauté d'agglomération s'est engagée à maintenir son soutien financier à hauteur de 7 000 euros par an pendant trois ans.

DÉVELOPPER &gt;



# TRANSPORT SYLVIA, UN RÉSEAU UNIFIÉ POUR PLUS DE PROXIMITÉ

**Sylvia en rouge, Syllien en vert, Syllabe en bleu, SylVousPlait en violet... Sachez que tous les bus que vous verrez ainsi estampillés sont le fruit de la volonté de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges de placer la mobilité sous le signe double de la proximité et de l'efficacité. Piloté par Transdev Transports Déodatien, ce nouveau réseau de transport, urbain, interurbain, scolaire et à la demande, a été pensé pour être partout où vous en ressentez le besoin !**

## Transition écologique et numérique

Parmi les points "imposés" par l'Agglomération dans le cahier des charges de la Délégation de service public, l'obtention par la flotte de véhicules de la norme Euro 6, la plus récente norme anti-pollution.

Autre innovation : l'hyperconnexion. En plus du conseil et de la billetterie proposés par l'agence commerciale installée jusqu'à la fin de l'année à l'office de tourisme, quai Leclerc à Saint-Dié-des-Vosges, Sylvia propose une multitude de services sur le site internet et sur l'application mobile : une billetterie pour recharger ou pré-réserver ses titres, la géolocalisation des bus en temps réel, un calcul d'itinéraire...

## Tarifs

Urbain Sylvia : 1 € l'aller, 6 € les 10  
Interurbain Syllien et TAD SylVousPlait :  
2 € l'aller / 16 € les 10, avec 1 h 30 de  
correspondance avec un seul ticket  
Abonnements : mensuel, annuel, jeunes...  
Tarifs spéciaux : 50 % de réduction  
sous conditions

C'est LA nouveauté de l'année 2021 en termes de transports : la communauté d'agglomération a concrétisé sa volonté très forte de prendre à sa charge l'intégralité du réseau de bus circulant sur son territoire, du haut de la vallée de la Plaine jusqu'à la ligne bleue des Vosges. Ce qui induit la compétence Transport scolaire, jusque-là gérée par la Région Grand Est.

Ce réseau unifié s'appelle le réseau Sylvia et comprend 4 déclinaisons :

- le transport urbain déodatien (Sylvia) : six lignes, 75 arrêts
- le transport interurbain sur le territoire de l'agglomération (Syllien) : deux lignes régulières, de Plainfaing à Saint-Dié-des-Vosges (ligne 11, ex-24) et du Saulcy à Saint-Dié-des-Vosges (ligne 12, ex-66)
- le transport scolaire (Syllabe) : 77 services sur le territoire, pour le transport des élèves de la maternelle au lycée
- le transport à la demande, sur les zones non desservies par les lignes régulières (SylVousPlait - lire par ailleurs).

Pour encore quelque huit années, l'Agglomération a confié ce service public à

Transdev Transports Déodatien, société créée par le groupe Transdev et ses sous-traitants locaux, Launoy et Tchizz. Cette nouvelle offre de transport veut répondre aux besoins d'une mobilité rurale et aux spécificités du territoire, tout en s'inscrivant dans la transition numérique et écologique (lire ci-contre).

« Le réseau Sylvia s'inscrit dans notre politique de solidarité territoriale, qui consiste à amener le meilleur service possible au territoire, à le mailler pour faire encore un peu plus communauté », expliquait David Valence, le président de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Qui rappelle que « les sujets Mobilités sont stratégiques, a fortiori dans les territoires semi-ruraux, pour des questions d'accès à l'emploi, de justice sociale et d'accès aux services. Nous souhaitons accélérer notre positionnement et notre action. Il s'agit véritablement de mettre la mobilité au cœur de notre action et cette nouvelle offre Sylvia est une étape dans notre politique de mobilité publique. »

## Les zones rurales au cœur des préoccupations

Ce serait une ineptie économique d'envoyer quotidiennement un autocar dans chacune des 77 communes du territoire de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Mais ce serait une ineptie sociale de ne pas proposer d'offre de transport dans les zones les plus rurales de ce même territoire. Comment couper la poire en deux ? En offrant un service public « à la demande », qui ne fonctionne que si on le sollicite, et pour lequel on adapte le véhicule en fonction du nombre de passagers. Donc à moins qu'un tiers du village d'Arrentès-de-Corcieux décide, comme un seul homme, de se rendre au marché de Fraize, on verra davantage de taxis que d'autocars à l'arrêt de La Querelle. Et ça n'est pas pour déplaire à Virginie Lalevée, maire de ce petit village de 180 habitants situé au cœur du val de Neuné, qui espère fortement que ses administrés s'approprient ce service de Transport à la demande pour rejoindre les bourgs centres et profiter ensuite des différentes lignes régulières pour sillonner la Déodatie.

Car c'est bien là le principe du Transport à la Demande qui, sous la bannière du réseau Sylvia, prend la déclinaison « SylVousPlait ». Acheminer tous les habitants de l'Agglomération vers les services de proximité (achats, santé...) de leur secteur géographique, rejoindre les grands pôles d'attractivité tels que les gares et les arrêts des lignes interurbaines 11 et 12, et de la ligne Fluo 17. Et ce, depuis les arrêts scolaires les plus proches

du domicile et des horaires définis.

Quatre zones ont été définies sur le territoire :

- zone A : vallée de la Plaine
- zone B : vallée du Rabodeau
- zone C : centre agglomération - Saint-Dié-des-Vosges
- zone D : vallées de la Haute-Meurthe et du Taintroué.

Plus de 250 arrêts scolaires constituent autant de points de départ en direction des 15 arrêts de rabattement dans une des huit communes desservies (Raon-l'Étape, Moyenmoutier, Senones, Etival-Clairefontaine, Saint-Dié-des-Vosges, Corcieux, Fraize et Anould).

Le service est disponible du lundi au samedi (sauf jours fériés), comprend trois allers-retours par jour (quatre pour zone C).

Les réservations peuvent se faire trente jours à l'avance et au plus tard deux heures avant l'heure du départ, la veille avant 17 h pour le lendemain matin, et le samedi avant 12 h 30 pour un déplacement le lundi matin. Tarif unitaire à 2 euros le voyage. Valable durant 1 h 30, le titre unitaire permet une correspondance gratuite avec l'ensemble des lignes régulières 1 à 6 et 11 et 12 du réseau Sylvia, ainsi qu'avec la ligne Fluo 17 (Région). Abonnement possible également. Réservation au 0 800 880 676 ; pré-réservation possible et infos sur [www.sylvia.sddv.fr](http://www.sylvia.sddv.fr)



## Contact

[www.sylvia.sddv.fr](http://www.sylvia.sddv.fr)  
appli mobile : Réseau Sylvia  
tél. 0 800 880 676

## Le covoiturage régulier à l'étude

La communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et le Pays de la Déodatie planchent sur la mise en place de lignes de covoiturage régulier en Déodatie.

Parce que l'organisation trop compliquée peut être un frein même aux bonnes volontés ; parce que le manque de flexibilité et de garantie des plateformes existantes peut inquiéter même les plus ardus. Parce qu'il est facile de baisser les bras devant les contraintes que peut sous-tendre le covoiturage... Si on vous proposait un système plus simple et innovant, est-ce que vous covoitureriez ?

Ce système innovant baptisé Illicov et testé avec succès en Auvergne-Rhône-Alpes depuis plusieurs années, fonctionne à la manière d'une ligne de bus : les passagers se rendent aux arrêts de la ligne pour être récupérés par les conducteurs.

Avantages : Illicov assure une solution de secours si les conducteurs venaient à manquer ; les conducteurs pourront toucher des indemnités même s'ils ne transportent pas de passagers. Plusieurs lignes ont été identifiées, au départ de Raon-l'Étape, Fraize, Anould et leurs alentours, en direction de Saint-Dié-des-Vosges. Pour que ce service puisse coller aux attentes et aux besoins d'un maximum, les habitants sont invités à exprimer leurs besoins en termes d'arrêts, sur [www.illicov.fr/voter](http://www.illicov.fr/voter)

En prenant en compte les habitudes de déplacement des habitants dès le début du projet, le Pays de la Déodatie et la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges maximisent les chances de réussite et la pérennité du service. L'ouverture de ce service est prévue début 2022. Il s'inscrit dans le cadre du programme "AcoTE", financé par les Certificats d'économie d'énergie, en partenariat avec l'association ANPP, les sociétés CertiNergy & solutions et La Roue Verte.

DÉVELOPPER &gt;



## REVITALISATION DU TERRITOIRE EXONÉRATION DES TAXES POUR LES PETITS COMMERCES ET ENTREPRISES EN MILIEU RURAL

*La désertification du milieu rural en manque de boulangeries, d'épiceries et de petits commerces en général ne doit pas être une fatalité. Se référant aux dispositions déterminées par la loi de finances du 28 décembre 2019 qui a défini des zones de revitalisation des commerces en milieu rural (ZORCOMIR), la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a voté des mesures fiscales incitatives destinées à favoriser le maintien et la création d'entreprises commerciales sur ces territoires en souffrance.*

Actuellement, il est estimé que 25 % des habitants de ces secteurs vivent dans une commune dépourvue de tout commerce. Le programme engagé concerne donc les entreprises nouvelles et existantes de moins de onze salariés et de moins de 2 M€ de chiffre d'affaires annuel. Les artisans enregistrés au registre du commerce et des sociétés sont également concernés. De façon à permettre à tous les types de commerces, quel que soit leur mode d'exploitation, de bénéficier des exonérations, il en est de même pour les franchises commerciales.

Ces exonérations sont compensées par le budget de l'État à hauteur de 33 % et elles seront applicables jusqu'au 31 décembre 2023, date prévue pour l'expiration du dispositif. Le montant de l'exonération est déterminé par la commune ou l'EPCI (établissement public de coopération intercommunale). Il s'agit là de l'une des 181 mesures de l'Agenda rural qui couvre de nombreux domaines touchant au quotidien des habitants, tant dans leurs

activités personnelles que professionnelles, et contribuent à la cohésion sociale et territoriale des zones rurales.

Sur le territoire, à l'intention de ses 31 communes éligibles, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a donc mis en place une possible exonération de CFE (Cotisation Foncière des Entreprises), de CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et de TFPB (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties) en 2022.

L'exonération, décidée lors du conseil communautaire du 20 septembre dernier, peut être totale ou partielle. Elle peut porter sur les 3 taxes ou cibler certaines taxes uniquement. Le taux de l'exonération est fixé à 100 % pour la CFE, à 100 % pour la CVAE, et à 100 % pour la TFPB.

Cette mesure forte doit apporter une bouffée d'oxygène au tissu économique (commerce et artisanat) des zones rurales du territoire.



Sont classées en ZORCOMIR les communes qui, au 1<sup>er</sup> janvier 2020, satisfont aux trois conditions cumulatives suivantes :

- La population municipale inférieure à 3 500 habitants ;
- La commune n'appartient pas à une aire urbaine de plus de 10 000 emplois ;
- La commune comprend un nombre d'établissements exerçant une activité commerciale inférieur ou égal à dix.



# SERVICES ET PROXIMITÉ FRANCE SERVICES AU CHEVET DES HABITANTS DE L'AGGLOMÉRATION

**Lancé en avril 2019 par le président de la République, le réseau France Services vient en aide aux citoyens pour faciliter leurs démarches administratives. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la communauté d'agglomération dénombre quatre sites labellisés, répartis entre les communes d>Allarmont, Raon-l'Étape et Saint-Dié-des-Vosges.**

Jusqu'à présent, pour se faire aider dans les démarches administratives, les habitants de la communauté d'agglomération pouvaient compter sur les huit sites du réseau de Maisons de Services Au Public (MSAP) que compte le territoire. Désormais, depuis le 1<sup>er</sup> septembre, ils peuvent s'appuyer sur un site supplémentaire labellisé, comme trois autres sur les huit, par le réseau France Services, dispositif lancé par le président de la République en avril 2019.

Cette labellisation, qui va permettre de lutter contre la fracture numérique, tant dans les quartiers urbains qu'en zone rurale, et d'améliorer l'accès aux services publics sur le territoire intercommunal, a été attribuée au nouveau site créé à Kellermann, mais aussi à son antenne, la MSAP de Saint-Roch ainsi qu'à la MSAP de Raon-l'Étape et son antenne basée à Allarmont.

Concrètement, cela signifie que les habitants intercommunaux bénéficieront, sur chacun de ces sites, d'un guichet unique rassemblant neuf opérateurs : La Poste, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, la Caisse Nationale d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, Pôle Emploi, le ministère des Comptes Publics, le ministère de la Justice ou encore le ministère de l'Intérieur.

Les habitants pourront ainsi être aidés dans leurs démarches administratives du quotidien que peuvent être, entre autres, l'immatriculation de véhicules, le RSA (Revenu de Solidarité Active), les impôts, le permis de conduire ou encore les accès aux services en ligne. Mais aussi dans leurs démarches numériques quotidiennes comme, par exemple, la création d'une adresse e-mail, l'impression ou le scan, la simulation d'allocations, la création d'identifiants pour accéder au service public en ligne, etc.

Pour bénéficier de la labellisation, chaque site a préalablement fait l'objet d'un état des lieux du fonctionnement mené par la communauté d'agglomération, le coordinateur départemental des MSAP/France Services et les services de la préfecture, dont l'objectif était de vérifier qu'ils répondaient aux critères imposés. L'idée était aussi de prouver que deux agents polyvalents formés étaient sur place, qu'un libre accès à un point numérique était proposé, de même qu'un espace privatif dédié, le tout ouvert 24 heures minimum sur cinq jours ouvrables et accessible à tout type de public. Si, actuellement, quatre lieux de la communauté d'agglomération sont inclus dans les 190 sites labellisés « France Services » sur le plan national, le nombre devrait s'agrandir puisque les autres MSAP intercommunales seront proposées au label lors d'une prochaine vague d'audits prévue à la fin de l'année. Une façon de garantir des services publics toujours plus proches des habitants.

## France Services, concrètement, c'est :

- ✓ Un espace numérique composé de postes informatiques connectés à internet
- ✓ Un espace de confidentialité pour vos rendez-vous
- ✓ Un espace dédié à la mise à disposition de documents
- ✓ Un téléphone, une imprimante, une photocopieuse et un scanner.



## Informations pratiques

### Raon-l'Étape

10 rue Georges-Clémenceau  
88110 Raon-l'Étape  
Tél. : 03 29 63 61 15  
Stéphanie Seurat :  
stephanie.seurat@ca-saintdie.fr  
Dominique Heriat :  
dominique.heriat@ca-saintdie.fr

Horaires d'ouverture  
Du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h  
Vendredi de 8 h à 11 h

### Allarmont

29, rue Henri-Valentin  
88110 Allarmont  
Tél. : 03 29 41 16 08  
Céline Fischer :  
msap.allarmont@gmail.com

Horaires d'ouverture  
Lundi de 9 h à 12 h

### Saint-Dié-des-Vosges - Kellermann

7 avenue Jean-Jaurès - Kellermann  
88100 Saint-Dié-des-Vosges  
Tél. : 03 29 56 70 98  
Hanim Atmaca :  
hatmaca@ville-saintdie.fr  
Hulya Kartal :  
hulya.kartal@ville-saintdie.fr

Horaires d'ouverture  
Lundi et mardi de 13 h 30 à 18 h 30  
Mercredi de 13 h à 18 h  
Jeudi de 8 h à 13 h  
Vendredi de 12 h à 16 h

### Saint-Dié-des-Vosges - Saint-Roch

Place Jean XXIII - 1 rue Baldensperger  
88100 Saint-Dié-des-Vosges  
Tél. : 03 29 56 70 98  
Hanim Atmaca :  
hatmaca@ville-saintdie.fr  
Hulya Kartal :  
hulya.kartal@ville-saintdie.fr

Horaires d'ouverture  
Lundi et mardi de 8 h 30 à 12 h  
Mercredi de 8 h 30 à 11 h 30  
Jeudi de 14 h à 18 h  
Vendredi de 7 h 30 à 11 h

## VIVRE ENSEMBLE &gt;

# DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE EN PORTE-À-PORTE : UNE AFFAIRE POUR TOUS !

*Avec l'instauration, début octobre, de la collecte des recyclables en porte-à-porte dans les quatorze communes du territoire qui ne bénéficiaient pas encore de ce service, ce sont désormais tous les habitants de la communauté d'agglomération qui peuvent trier plus facilement leurs déchets retraits et, ainsi, s'inscrire dans une démarche écoresponsable.*



Épargner des ressources naturelles telles que le bois ou le pétrole, se conformer aux lois ou encore faire des économies : les raisons de recycler les déchets retraitables sont multiples. Mais, en raison d'un manque d'information et de moyens techniques ou financiers, la démarche est parfois difficile à mettre en application. Une situation connue il y a peu par quatorze communes de l'Agglomération qui ne bénéficiaient que d'un point d'apport volontaire. Ce qui signifie que les habitants devaient, par leurs propres moyens, se déplacer vers les bornes pour trier leurs déchets.

Depuis le 4 octobre dernier, ces contraintes appartiennent au passé. Souhaitant réduire le poids des ordures ménagères, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges étend la collecte des recyclables en porte à porte aux habitants des communes de Ban-de-Sapt, Châtas, Denipaire, Hurbache, Saint-Jean-d'Ormont, Saint-Rémy, Anould, Ban-sur-Meurthe/Clefcy, Fraize, Mandray, Saulcy-sur-Meurthe, Saint-Léonard et Taintrux, soit plus de 8 317 foyers. Le tout représentant un investissement de plus de 100 000 € pour l'intercommunalité, sans pour autant faire augmenter la facturation annuelle des habitants puisque celle-ci restera similaire à la précédente.

« La différence de traitement s'expliquait par la mise en place d'un système propre à chaque communauté de communes avant la fusion de celles-ci en 2017. Aujourd'hui, le but est d'harmoniser le même service sur l'ensemble du territoire mais aussi de faciliter le tri. Plus on va faciliter les choses, plus on va changer les

comportements et plus les usagers se mettront à trier », explique Adeline Coignus, directrice du pôle Transition écologique intercommunal.

Concrètement, grâce à la collaboration entre la communauté d'agglomération et les différentes mairies, les habitants nouvellement concernés par la mise en place de la collecte des recyclables en porte-à-porte ont reçu, outre des flyers explicatifs et un guide de tri, deux rouleaux de sacs jaunes. « On diffuse plus de 16 000 sacs jaunes en première dotation. L'idée est qu'après, les habitants peuvent venir en rechercher », appuie Adeline Coignus.

Une fois remplis, les sacs jaunes sont à déposer devant la porte d'entrée la veille des ramassages programmés tous les quinze jours (selon les calendriers locaux) avant d'être emmenés par les employés intercommunaux ou par le délégataire de service public Suez, puis d'être acheminés au centre de tri des Vosges basé à Golbey lequel, soit dit en passant, peut être visité sur inscription ([www.evodia.org/evenements](http://www.evodia.org/evenements)).

Dans les communes qui étaient déjà concernées, le dispositif a fait ses preuves puisque le tonnage de sacs jaunes est supérieur à celui des ordures ménagères. Et c'est une bonne nouvelle. Pour le bien de tous, mais surtout celui de la planète.

**Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [ca-saintdie.fr](http://ca-saintdie.fr) ou contactez le service Déchets au 03 29 52 65 59 du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le vendredi de 9 h à 12 h.**



## Désormais, tout plastique se trie !

Différencier un déchet plastique pouvant être traité d'un autre, non-traitable, était, par le passé, une action complexe. Ces difficultés appartiennent désormais au passé puisque, depuis le 1er janvier 2021, la communauté d'agglomération en collaboration avec l'Établissement vosgien d'optimisation des déchets par l'innovation et l'action (EVODIA) ont souhaité simplifier l'action du recyclage en faisant évoluer les consignes de tri. Désormais, si les emballages en verre seront toujours à déposer dans le conteneur dédié, tous les déchets plastiques sont considérés comme recyclables. En plus des traditionnels magazines et journaux en papier, les emballages alimentaires en carton, les conserves et emballages en métal ou encore les bouteilles et flacons en plastique, il est désormais possible d'introduire dans les sacs jaunes ou les points d'apports volontaires, d'autres déchets plastiques tels que barquettes, les boîtes, pots et tubes, sans oublier les sacs et films plastiques. Une démarche devenue simple, aux bénéfices nombreux. Effectuer ce geste de tri, c'est s'assurer de mener une action en faveur de l'environnement et de la préservation des ressources naturelles, tout en diminuant le poids de la poubelle d'ordures ménagères. C'est faire un acte écoresponsable simple, mais dont l'efficacité sur la garantie d'un futur plus réjouissant est indéniable.



## UNE COMMUNE DANS L'AGGLO &gt;

## GERBÉPAL

*Que l'on y passe par hasard, ou que l'on y vienne spécialement, Gerbépal, lové au cœur d'un paysage verdoyant, ne laisse pas indifférent. On ignore si Louis Aragon qui cite Gerbépal dans «Le conscrit des cent villages», un poème écrit pendant la Seconde Guerre mondiale, y a puisé l'inspiration. En revanche, le maître tapissier à Aubusson, le Bruyérois Jean Lurçat, qui utilisa ce poème pour illustrer l'une de ses œuvres, aurait pu en avoir l'occasion.*



## Carte identité

601 habitants, 31 au km<sup>2</sup>

Altitude : de 583 m à 1083 m

Superficie : 19 km<sup>2</sup>

Code postal : 88430

Gentilé : Forfelets, Forfelaises  
(identique à Corcieux)

Canton de Gérardmer

Gerbépal se situe à 5 km de Corcieux, 12 km de Gérardmer, à 17 km de Saint-Dié-des-Vosges, 19 km de Bruyères, 51 km de Colmar. Sur l'aire

d'attraction INSEE, Gerbépal est l'une des 188 communes du Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

## Budget et fiscalité

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 13,36 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23 %

Taxe additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties : 38,75 %

Cotisation foncière des entreprises : 19,10 %

Entre le col du Plafond à 620 m et le col de Martimpré à 798 m, incliné vers le nord-nord-ouest, allant de 1 083 m à la Croix Hanzo, à 583 m, là où le ruisseau Neuné part vers Corcieux, Gerbépal conserve la mémoire des glaciers qui ont façonné les hautes vallées. En descendant les cols, on se dirige vers Saint-Dié-des-Vosges, via la vallée de la Meurthe, ou vers Xonrupt-Longemer en rejoignant le Saut des Cuves de la Vologne. Les basses vallées, délavées par des torrents d'eaux de fonte saisonnières, abritent d'intéressantes tourbières et deux étangs poissonneux au lieu-dit Martimpré.

Le nom de la localité est attesté sous la forme de Girbespath en 1152, Gerbepals en 1378, Gerbelpaul au XVI<sup>e</sup> siècle. En 1594, Gerbépal fit partie intégrante du bailliage des Vosges, prévôté de Bruyères. Un parchemin du 8 juin 1618 indique que Gerbépal, village de l'ancien duché de Lorraine, a dépendu des mairies de Ruxurieux, Vichibure et Martimprey.

Le territoire communal est marqué par l'importance des forêts et des milieux semi-naturels (plus 60,7 % en 2018). Vers 1880, cinq scieries produisaient annuellement des milliers de planches. L'industrie des toiles, disséminée dans la campagne, occupait plus de 300 ouvriers pendant l'hiver.

Les guerres n'ont pas épargné Gerbépal. Les noms de trente-sept hommes tués durant les combats sont gravés dans la pierre du monument aux morts. Gerbépal, incendiée par les Allemands les 16 et 18 novembre 1944, fut soumise à un bombardement ininterrompu de trois semaines. Il a été regretté 18 tués, 27 déportés, dont certains ne sont pas rentrés, 77 immeubles détruits volontairement par l'ennemi. L'attitude courageuse de la commune vis-à-vis de l'occupant lui a valu la Croix de Guerre 39/45, avec étoile de bronze.

Actuellement, une dizaine d'organismes, fermes et GEC constituent un solide maillon agricole. Menuisiers, charpentier, maçon, carreleur, paysagiste, coiffeur, bûcheron... sont installés au village. Plusieurs commerces sont également bien achalandés.

L'association Espace Culture prête des ouvrages. Tous les ans en novembre, elle organise aussi un marché du livre et du disque vinyle. Parmi d'autres manifestations, depuis 2015, une conférence décentralisée du Festival International de Géographie trouve son public. Ponctuellement, des soirées théâtre rencontrent également un joli succès.

La chasse et la pêche sont pratiquées. Une bonne douzaine d'associations, dont une

section de la Légion Vosgienne, l'amicale des pompiers, le comité des fêtes, des clubs sportifs et culturels... anime le village.

L'école maternelle et élémentaire bénéficie d'une cantine et d'une garderie. La municipalité offre un ramassage scolaire le matin, le soir, mais aussi à la pause méridienne. Toute proche, à moins de 5 km, à Corcieux une Maison de Service au Public est à disposition des habitants.

Des gîtes, des meublés, des maisons d'hôtes, un chalet-auberge et un camping proposent de l'hébergement touristique. À Gerbépal, la pratique du karting, la location de ski ou encore de quads pour des balades, la randonnée en toutes saisons, des sorties avec des chiens de traîneau, des sentiers-découverte composent un large panel d'activités de plein air. La chapelle Sainte-Anne construite en 1606, et inscrite au titre des Monuments historiques, l'église Saint-Jean-Baptiste, la chapelle Saint-Marc, la croix de Bémont méritent le détour. Le patrimoine rural vaut la peine d'être observé. Un espace bien-être, doté d'une piscine couverte, avec SPA et chute d'eau, de deux saunas et d'une salle de massage est disponible. Parmi bien d'autres choix au village, des conseils en soins ayurvédiques peuvent être prodigués par une spécialiste.

Gerbépal compte aussi quelques célébrités. Maurice Lemaire, dirigeant des chemins de fer et homme politique, est né à Gerbépal en 1895. Quant à Gwenaëlle Didier, elle a décroché le titre de Miss Excellence Lorraine à Thionville en février 2021 !

Du tac au tac avec...  
Bernard Thomas

Enfant du pays, Bernard Thomas est viscéralement attaché à cette terre qu'il n'a jamais quittée. « Gerbépal, c'est ma vie », confie-t-il. Responsable de service en mécanique, retraité depuis quelques années, il voue l'essentiel de son temps au service de sa commune. D'abord adjoint, il a été élu maire en 2004. Il est un homme d'expérience, portant la mémoire du village sur lequel les habitants savent pouvoir compter. Soucieux de l'environnement, il aime les particularités du territoire et apprécie de se détendre en réalisant une petite balade à vélo parmi les chemins du massif forestier.

## Les priorités de votre mandat ?

« C'est simple, depuis toujours, mon souci est de rendre le village le plus attractif possible pour les habitants. De façon à ce que chacun trouve ce dont il a besoin au quotidien et à favoriser la proximité des services. Je suis très attentif à maintenir l'effectif des trois classes de l'école. Actuellement, nous avons 56 élèves. Il faut tout faire pour que cela continue ainsi. »

## Les atouts et les faiblesses de Gerbépal

« Notre ruralité est un atout. Nous avons beaucoup de passage sur la RD8. Pendant la saison touristique, nous doublons la population jusqu'à plus de 1 100 personnes. Du point de vue économique, c'est très important. Les commerçants locaux en sont conscients. Gerbépal est proche des sites touristiques et des services urbains. Les faiblesses ? Il n'y en a pas ! »

## Quel était l'intérêt de rejoindre la communauté d'agglomération ?

« Bien évidemment de travailler ensemble avec davantage de moyens sur des projets locaux, comme par exemple ceux relatifs à l'eau. C'est primordial. »

## LES TEMPS FORTS &gt;



## Des têtes d'affiches au programme du Spectacle vivant

Entre une fin 2021 où les têtes d'affiches se bousculent et un début 2022 spectaculaire, le Spectacle vivant s'exprimera pleinement ce prochain trimestre !

**Louis Chedid, samedi 20 novembre à 20 h 30, Espace Georges-Sadoul - Saint-Dié-des-Vosges**  
Chanson française (1 h 45). Disque d'or avec « On ne dit jamais assez aux gens qu'on aime qu'on les aime », l'auteur, compositeur et interprète signe son retour après cinq ans d'absence avec son nouvel album « Tout ce qu'on veut dans la vie ». Sur scène, outre les titres de ce nouvel opus lumineux, il reprendra quelques-unes de ses célèbres chansons.

**Les Escargots Ailés, samedi 25 novembre à 19 h 30, La NEF - Saint-Dié-des-Vosges**  
Quatuor d'acrobatie et portés aériens avec les Escargots Ailés et leur spectacle Crush (1 h). Sortie de résidence. Dès 12 ans. Amour, désir, couple, identité et genre sont les thèmes abordés par ce spectacle qui s'appuie sur le mythe de l'Androgyne d'Aristophane pour la mise en scène et l'écriture circassienne. Entrée libre.

**Le Point Virgule, samedi 27 novembre à 20 h 30, Espace Georges-Sadoul - Saint-Dié-des-Vosges**  
Humour. Le Point virgule fait sa tournée (1 h 30). La plus petite des grandes scènes parisiennes se délocalise pour offrir à ses spectateurs un plateau de jeunes talents surprenants qui sont les actuels ou futurs grands de l'humour.

**Viajero project, dimanche 5 décembre à 16 h, Espace Georges-Sadoul - Saint-Dié-des-Vosges**  
Flamenco en hommage aux 80 ans de la naissance du peintre Fausto Olivares, proposé par l'association Musique Espérance de Saint-Dié. Samuel Rouesnel plus connu sous le nom de « Samuelito » est l'un des guitaristes flamencos les plus reconnus en France. Ce virtuose de 27 ans, interprète et compositeur, sera accompagné par le percussionniste Juan Manuel Cortes, le violoniste Ilija Zelitchonok, le chanteur « El Matí » et le danseur Abel Harana.

**Feel of Floyd, samedi 11 à 20 h 30 et dimanche 12 décembre à 16 h, Espace Georges-Sadoul - Saint-Dié-des-Vosges**

Concert hommage à Pink Floyd proposé par l'association Orchestre +. Formé en 1965, le groupe britannique est un pionnier du rock, reconnu pour sa musique planante, ses textes philosophiques et satiriques et ses perf originales et élaborées. Séduit par le projet humain et artistique du groupe Feel of Floyd, Orchestre + a noué un partenariat avec six musiciens, assistés d'une équipe technique complète pour un réel « show ».

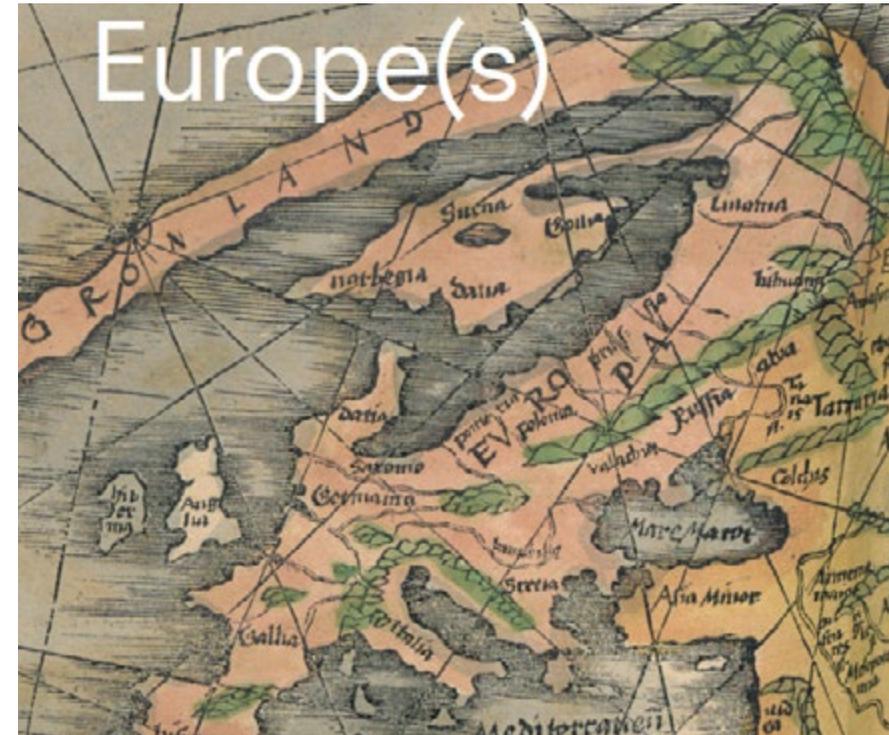


**Somos, samedi 15 janvier à 20 h 30, Espace Georges-Sadoul - Saint-Dié-des-Vosges**

Cirque acrobatique, dès 7 ans, Somos (1 h 15). Avec un nom se traduisant par « Nous sommes », ce spectacle rappelle à quel point nous sommes nombreux, mais seuls. L'adoption commune de la langue des signes serait la seule possibilité pour que tous les hommes puissent communiquer entre-eux. Les six acrobates ont transposé en gestes acrobatiques un texte en langue des signes, pour donner à voir, à la frontière du cirque et de la danse, une pratique joyeuse de l'humanité.

**Compagnie Escale, samedi 29 janvier à 10 h 30 au Musée Pierre-Noël - Saint-Dié-des-Vosges**  
Théâtre d'ombres et de corps, Les habits neufs de l'empereur proposé par la Compagnie Escale (55 min). Dès 7 ans. Un empereur très puissant aimait les très jolis costumes. Un jour, deux tailleurs, escrocs de profession, se vantent de savoir tisser une étoffe invisible aux imbéciles et aux sots. Au lieu d'une étoffe, les tailleurs tissent une rumeur, la travaillent comme une matière, et la laissent se répandre comme une ombre. Tout le monde accepte de trahir ses perceptions pour ne pas paraître ridicule.

Programme complet et billetterie sur : [www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr)



## L'Europe à travers les collections de la BnF

Région invitée du dernier Festival International de Géographie, l'Europe se dévoile depuis le 2 octobre au musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges. A travers cartes, photos, descriptions géographiques ou essais politiques tirés des collections de la Bibliothèque Nationale de France, l'exposition montre comment le continent s'est construit et s'est pensé du XVIe jusqu'au début du XXe siècle. Elle tentera de répondre à la difficile question, encore non résolue à ce jour, des divisions au sein de l'Europe, de ses frontières et de sa place dans un monde de plus en plus vaste et interconnecté. Tout comme elle tentera de découvrir les limites orientales de l'Europe en revenant sur différents événements politiques tels que l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, la Révolution française ou les guerres napoléoniennes qui ont fait naître l'idée d'Etats-Unis d'Europe afin de créer une unité dans la diversité.

Au musée Pierre-Noël jusqu'au 2 janvier



## «La chair nue de l'émotion» par William Ropp

Le rêve, l'enfance, l'imaginaire ou encore l'exploration de l'âme humaine sont des sujets chers à William Ropp. De façon plus générale, il poursuit depuis plus de trente ans un questionnement photographique autour de l'identité. Des questions qu'il travaille dans l'obscurité de son studio ou dans les grands espaces africains. Depuis le 1er octobre, le photographe nous emmène dans son univers à travers une exposition inaugurée lors du Festival International de Géographie. Une exposition qui permet au corps de se révéler dans ses multiples dimensions. Celle-ci présente des portraits intemporels d'inspiration picturale qui, tout en étant en ombre et lumière, entraîneront leurs spectateurs dans un univers onirique, à la frontière entre rêve et réalité.

Exposition visible jusqu'au 2 janvier au musée Pierre-Noël

## Le Conservatoire Olivier-Douchain sur le pont

L'activité bat son plein pour le conservatoire Olivier-Douchain qui multipliera, ces prochaines semaines, les représentations. Ainsi, dès le 17 novembre (à 17 h), les lauréats du conservatoire de l'année 2020/2021 se produiront à la Halle aux Blés de Raon-l'Étape (entrée libre). Rendez-vous également le mardi 7 décembre (18 h), à la Nef de Saint-Dié-des-Vosges pour un concert des classes de piano, violon et alto de Pascale Barrère-Dedun et Claire Thiébaud (entrée libre). Ou, au même endroit, le mercredi 15 décembre pour le concert du projet clarinettes urbaines avec Emilien Véret (18 h) suivi du concert « Le Grand Voyage » (20 h).

Divers événements autour de Noël à Raon-l'Étape, Saint-Dié-des-Vosges, Moyemoutier ou encore Etival-Clairefontaine permettront aussi au conservatoire de s'illustrer courant décembre. Et ce n'est qu'une partie du programme !

Le programme complet est à découvrir sur [www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr) > Découvrir > Conservatoire

# JEAN- RAYMOND ZABÉ

**« J'ai toujours voulu rendre service aux gens, porter secours... »**

Surnommé J.R dès 1962 par une camarade d'enfance, Jean-Raymond Zabé fait partie de ces personnes sur lesquelles on sait pouvoir s'appuyer lorsqu'il s'agit de trouver un soutien. Bien connu à Sainte-Marguerite où il habite, il l'est pareillement au-delà du territoire de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

Natif de Saint-Dié-des-Vosges en 1955, la Vigne Henry, les quartiers de Robache et de l'Orme furent ses terrains de jeu. Tout comme les écoles Haxo, Jules-Ferry et Saint-Roch posèrent les bases de son éducation. Sa grand-mère, Renée Schneider, qui l'a élevé, lui a certainement transmis des valeurs de solidarité. Car il a déjà tant donné de lui-même et de son temps au sport, et à la vie associative, qu'évoquer le sens du partage à propos de Jean-Raymond Zabé serait un pléonasme.

Il revoit le temps où haut comme trois pommes, il observait des matchs de volley à travers un grillage. A 15 ans, il rejoint le Club des Molières de Robache. J.R rit aujourd'hui d'un mémorable tournoi de foot qui lui a laissé sur un tibia la cicatrice d'une blessure désinfectée à la mirabelle. Un mal pour un bien, puisque ce fut le début d'une relance de cette association, depuis lors restée très active. Il signe sa



première licence au SRD-Volley en 1971, où il côtoie Michel Plinguier et Annie Mongel, deux pionniers du volley déodatien. Jean-Raymond devient entraîneur des jeunes de 1973 à 1978. Cette période coïncide avec un premier emploi d'ajusteur à la CIM.

Toujours volleyeur, il sera joueur, et entraîneur de ligue et d'équipes des jeunes de 1978 à 1993. En 1994, il devient entraîneur fédéral, jusqu'en 2001 pour le SRD Volley. De 1982 à 2000, il entraîne au centre régional de Blénold-les-Pont-à-Mousson et au CREPS de Nancy. De 1982 à 2017, il cumule avec des fonctions d'arbitre de District, puis de ligue et enfin d'arbitre national et formateur des arbitres vosgiens !

Margaritain depuis 1982, Jean-Raymond Zabé entre au sein de l'amicale des écoles de Sainte-Marguerite. Élu vice-président, il occupera jusqu'en 1991 le fauteuil de président. « Avec d'autres bénévoles, nous formions un groupe formidable, les soirées choucroute rassemblaient jusqu'à 175 personnes ! » Élu président de l'Animation Margaritaine de 2003 à 2015, il y donne encore volontiers un coup de main. Président et porte-drapeau de l'Amicale des Anciens du 15/2 (secteur Saint-Dié-des-Vosges), il est présent avec les Diables Rouges

lors des manifestations patriotiques, Sapeur-pompier volontaire de 1986 à 2018, promu au grade de sergent, médaillé d'or au centre de Sainte-Marguerite, il est toujours membre de l'équipe de soutien du département. Médaille de bronze et d'argent de Jeunesse et Sports, il est aussi médaille d'or depuis 2016 de la Fédération Française de volley-ball. Et entraîne encore les garçons M15 et M17 ainsi que la section loisirs.

Directeur technique et de production chez Laser Jet à Sainte-Marie-aux-Mines en fin de carrière, histoire de ne pas « s'ennuyer » à la retraite, il a accepté un petit contrat de travail aux pompes funèbres Rohrer. Ses qualités humaines en font un intervenant apprécié. « La relationnel avec les proches des défunts est très important. On découvre la vraie vie à travers la mort ».

Passionné par les rallyes automobiles, il en collectionne les témoignages, dont un morceau d'aile d'une voiture dédicacé par le pilote Jean Ragnotti. Mycologue averti, J.R aime profiter de la nature. Marié et père de trois enfants dont il est très fier, Jean-Raymond devenu aïeul poursuit activement son chemin orné de bienveillance.